

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Affaire 25S0027 - Travaux de rénovation des couvertures et étanchéités 2025 - Lot 1 : Centre d'accueil et de loisirs Calmette - Attribution du marché

N° : VA_DEC2025_429
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R 2123-1 1° du Code de la commande publique;
Vu la commission des marchés du 23 juin 2025.

décidons

De conclure le marché public de travaux de rénovation des couvertures et étanchéités 2025 pour le lot 1 « Centre d'accueil et de loisirs Calmette » avec la société BCR Etanchéités situé à SECLIN (59113) pour le montant de 97 500,00€ HT.

Imputation budgétaire : 21 312 331 2200
23 13020 2200 BUATEL

Politique publique (domaine-action-activité) : 10.1.2 Accueil centres de loisirs

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 1 juillet 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-212122A-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 2 juillet 2025